
Dossier



Avertissement

Les données sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/home>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Quitter le domicile parental : un processus très lié au parcours scolaire et professionnel

Alexie Robert, Emmanuel Sulzer*

Par rapport aux jeunes ayant terminé leurs études en 1998 ou en 2004, les jeunes sortis en 2010 ont davantage quitté le domicile parental avant la fin de leurs études. Pourtant, ils sont également plus nombreux à cohabiter avec leurs parents cinq ans plus tard, qu'ils n'aient jamais quitté le domicile parental ou qu'ils y soient revenus. La part de ceux restés chez leurs parents pendant les cinq premières années de vie active a augmenté et celle de ceux s'installant en couple a baissé, surtout pour les jeunes non diplômés et diplômés du secondaire. Les femmes et les plus diplômés décohabitent davantage et plus tôt. S'installer en couple est plus souvent une cause de décohabitation pour les femmes, quand les hommes décohabitent plus pour vivre seuls.

En tout début de vie active, les liens entre non-emploi et maintien au domicile parental se renforcent au fil des générations. Mais après quelques années sur le marché du travail, occuper un emploi à durée déterminée apparaît de moins en moins pénalisant pour accéder à l'autonomie résidentielle et avoir un CDI apparaît comme une condition de moins en moins nécessaire. Le départ du domicile parental peut être facilité par le développement de nouvelles formes résidentielles telles que la colocation. À statut d'emploi donné, un revenu plus élevé augmente les chances de décohabiter au cours des cinq premières années de vie active.

Accès à l'emploi, départ du domicile parental, vie en couple, naissance du premier enfant : les jeunes franchissent ces étapes professionnelles et familiales de plus en plus tard. En effet, les études sont plus longues et les parcours d'accès à l'emploi se complexifient. Ces processus sont par ailleurs de plus en plus désynchronisés [Galland, 2011].

L'analyse en matière de franchissement d'étapes pose le problème de leur définition et de ce qu'elles recouvrent. Ainsi le fait de quitter le domicile parental n'est qu'un indicateur imparfait de l'autonomie résidentielle, la transition du domicile parental vers le logement autonome étant devenue plus sinueuse (avec des accès au logement aidés par les parents, en cours d'études et après, entrecoupés parfois d'épisodes de recohobitation) [Mora *et al.*, 2008]. De plus, la situation sur le marché du travail et les décisions de décohabitation sont très liées, mais il ne s'agit pas nécessairement d'une relation à sens unique : la situation résidentielle peut aussi avoir un impact sur la recherche d'emploi et la trajectoire sur le marché du travail [Dormont et Dufour-Kippelen, 2000].

Le dispositif d'enquêtes Génération du Céreq permet d'examiner à la fois les parcours d'accès à l'emploi et les parcours d'accès à l'autonomie résidentielle de jeunes sortant une même année du système éducatif, à des âges et à des niveaux de formations différents (*encadré 1*). Dans cette étude, l'autonomie résidentielle est définie comme le fait d'habiter hors du domicile parental, que le jeune soit autonome financièrement ou pas. L'étude porte sur les cinq premières années de vie active des jeunes sortis de formation initiale en 1998, 2004 et 2010.

* Alexie Robert, Emmanuel Sulzer (Céreq).

Les enquêtes Génération

À la fin des années 1990, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale. De manière régulière, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année, quel que soit l'âge, le niveau ou le domaine de formation atteint, d'où la notion de « génération ». Les enquêtes utilisées ici sont celles effectuées après cinq années de vie active auprès des jeunes sortis de formation initiale respectivement en 1998, 2004 et 2010. Par souci de comparabilité, cette étude porte sur la France métropolitaine, les départements d'outre-mer ayant été intégrés dans l'enquête à partir de 2010.

Les enquêtes Génération permettent de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs cinq premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard notamment du parcours scolaire et des diplômes obtenus. Grâce à un questionnaire détaillé et un échantillon important (14 500 jeunes enquêtés à cinq ans pour chaque génération), ces enquêtes permettent de prendre en compte des critères tels que le genre, l'origine sociale, le pays de naissance de l'enquêté et de ses parents, le lieu de résidence ou le statut familial. Par ailleurs, la description systématique, mois par mois, des différentes situations qu'ont connues les jeunes depuis leur sortie du système éducatif permet non seulement d'analyser

les trajectoires d'entrée dans la vie active, mais aussi de distinguer, d'une génération à l'autre, les aspects structurels et conjoncturels de l'insertion. Elle rend également compte de la « qualité » (rémunération, type de contrat, temps de travail, etc.) de chaque emploi.

Cette étude se base également sur un deuxième calendrier des enquêtes, qui permet de connaître mois par mois le mode de résidence principal de chaque jeune à partir de sa sortie du système éducatif : chez les parents, en couple, ou seul, qu'il s'agisse de logements indépendants, de résidences en foyer ou en colocation. La date de la primo-décohabitation correspond ici au mois où l'enquêté déclare habiter principalement hors du domicile parental alors qu'il y habitait majoritairement le mois précédent. Les jeunes déclarant ne pas habiter chez leurs parents à la sortie de leurs études (c'est à dire au premier mois de l'enquête) sont considérés comme ayant décohabité au cours de leurs études. En revanche, dans ce cas, la date précise de décohabitation n'est pas connue.

L'analyse de ce double calendrier pour étudier le lien entre décohabitation et situation sur le marché du travail doit cependant tenir compte du fait que l'enquête ne porte pas sur une classe d'âge mais sur une cohorte de sortants du système éducatif, ce qui produit mécaniquement une forte corrélation entre l'âge et le niveau de diplôme des individus et peut complexifier l'interprétation.

Cette étude vise à identifier les caractéristiques sociodémographiques et les parcours d'emploi qui favorisent l'autonomie résidentielle dans les premières années de la vie active, ainsi que les facteurs qui peuvent provoquer un retour chez les parents, tout en constatant leur évolution au fil des trois générations étudiées.

Plus de décohabitations avant la fin des études et moins d'installations en couple dans la génération 2010 que dans les précédentes

L'accès à l'autonomie résidentielle se fait progressivement au cours des premières années de vie active, et ce, de manière relativement stable d'une génération à l'autre. Les jeunes qui vivent chez leurs parents à la fin de leurs études¹ sont toutefois moins nombreux pour la génération 2010 : 67 % contre 74 % pour la génération 2004 (*figure 1*). Ils sont notamment plus nombreux à vivre seuls² (18 % contre 14 %).

1. C'est-à-dire qui déclarent habiter chez leurs parents au premier mois d'observation.

2. Dans les enquêtes Génération, les modes de résidence collectifs tels que les foyers ou les colocations sont intégrés dans la modalité « habiter seul », par opposition au fait de vivre chez ses parents ou en couple.

1. Mode de résidence selon la génération et la durée depuis la fin des études

en %

	Génération 1998	Génération 2004	Génération 2010
À la fin des études			
Vit chez les parents	72	74	67
Vit en couple	14	12	15
Vit seul	14	14	18
3 ans après la fin des études			
Vit chez les parents	46	49	46
Vit en couple	33	30	28
Vit seul	21	21	26
5 ans après la fin des études			
Vit chez les parents	30	33	34
Vit en couple	47	43	40
Vit seul	23	24	26

Lecture : cinq années après la fin de leur formation initiale, 30 % des jeunes ayant terminé leurs études en 1998 vivent encore chez leurs parents, contre 34 % de ceux sortis de formation en 2010.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

En revanche, le rythme de décohabitation après la fin des études ralentit au fil des générations. En effet, parmi les jeunes de la génération 1998 habitant chez leurs parents à la fin des études, 35 % y sont aussi cinq années plus tard, qu'ils n'aient jamais quitté le domicile parental ou qu'ils y soient revenus, contre 39 % pour la génération 2004 et 43 % pour la génération 2010. Toutes choses égales par ailleurs³, pour ceux qui étaient chez leurs parents à la fin de leurs études, le temps entre la fin des études et la première décohabitation est plus long pour la génération 2010 que pour les deux autres générations. De manière en apparence contradictoire, la génération 2010 a donc connu à la fois des décohabitations plus fréquentes en cours de formation initiale et une moindre autonomie résidentielle après cinq ans sur le marché du travail (moins de départs ou plus de retours au domicile parental) que les générations précédentes.

Huit parcours types permettent d'appréhender l'évolution des parcours résidentiels des jeunes pendant leurs cinq premières années de vie active (*encadré 2*). Les jeunes issus des générations 2004 et 2010 sont plus souvent restés chez leurs parents pendant la totalité des cinq années qui suivent la fin des études (29 %) que ceux de la génération 1998 (25 %) (*figure 2, parcours 1*). Ce résultat illustre la désynchronisation croissante des temps sociaux (ici de la fin des études et de l'autonomie résidentielle) dans les différents registres du passage à l'âge adulte.

La génération 2010 se démarque également par une part plus faible de jeunes chez leurs parents en début de période qui quittent le domicile parental pour s'installer en couple et y rester jusqu'à la fin de la cinquième année (*parcours 4*) : 14 % contre environ 20 % pour les générations 1998 et 2004. Finalement, la part des trajectoires résidentielles incluant une séquence de vie en couple dans un logement autonome (*parcours 2, 4, 6 et partiellement 7 et 8*) est en recul de 6 points de la génération 1998 (52 %) à la génération 2010 (46 %). Cinq ans après la fin de leurs études, 40 % des jeunes de la génération 2010 vivent en couple, contre 47 % dans la génération 1998 (*figure 1*).

3. Un modèle de durée est utilisé. Les caractéristiques prises en compte sont le sexe et le niveau de diplôme de l'individu, la catégorie socioprofessionnelle et l'origine migratoire des parents, la localisation du dernier établissement de formation fréquenté (Île-de-France ou autres régions) et la cohorte d'appartenance (génération 1998, 2004 ou 2010).

La construction de « trajectoires types »

Une classification des parcours résidentiels a été réalisée sur les enquêtes Génération 1998, 2004 et 2010, pour dégager des « trajectoires types ». Huit types de parcours résidentiels se distinguent, regroupant des trajectoires similaires au cours des cinq années qui suivent la fin des études initiales :

1. Parents uniquement,
2. Couple uniquement,
3. Seul uniquement,
4. Parents puis couple,
5. Parents puis seul,
6. Seul puis couple,
7. Mixte avec recohabitation(s)
8. Mixte sans recohabitation.

Les trois premières catégories concernent les parcours constitués d'un seul mode de résidence, elles représentent au total de 41 % à 47 % des jeunes selon la génération (figure 2).

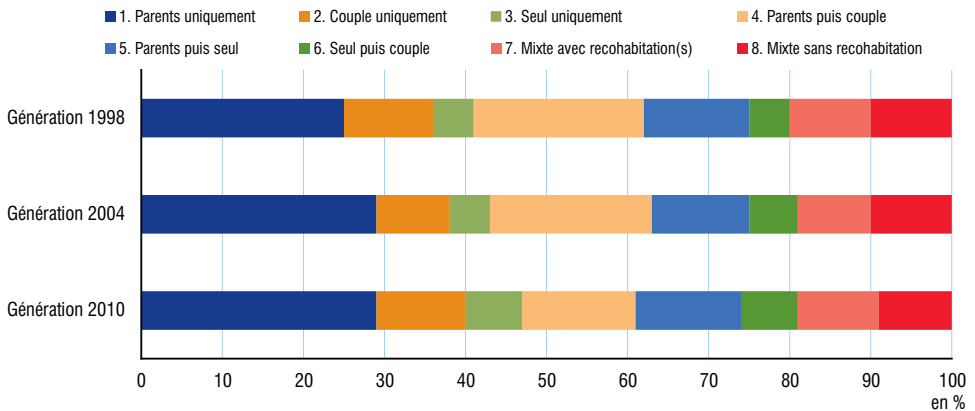
Les deux suivantes regroupent des jeunes n'ayant pas décohabité avant la fin de leurs études puis qui ont décohabité au cours des cinq ans pour s'installer en couple ou seuls selon la catégorie.

Elles regroupent au total 27 % à 34 % des jeunes selon la génération.

Le sixième parcours correspond aux 5 % à 7 % de jeunes selon la génération qui, à la fin de leurs études, habitaient seuls puis ont emménagé en couple et sont restés dans cette situation pendant les cinq ans.

Les deux dernières catégories concernent 19 % à 20 % des jeunes selon la génération. Elles regroupent les parcours les moins linéaires en distinguant les jeunes qui, après avoir quitté le domicile parental, alternent uniquement entre des situations en couple et seuls mais ne sont pas retournés chez leurs parents pendant leurs cinq premières années de vie active (catégorie « mixte sans recohabitation ») de ceux dont le parcours est marqué par un ou plusieurs retours chez leurs parents (catégorie « mixte avec recohabitation(s) »). Ces derniers ont ainsi perdu pendant une période plus ou moins longue l'autonomie résidentielle précédemment acquise.

2. Parcours résidentiel dans les cinq ans qui suivent la fin des études selon la génération



Lecture : 25 % des jeunes sortis de formation initiale en 1998 ont habité la totalité des cinq années suivantes chez leurs parents, contre 29 % de ceux ayant fini leurs études en 2010.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

Des décohabitations plus rapides pour les femmes et les jeunes les plus diplômés

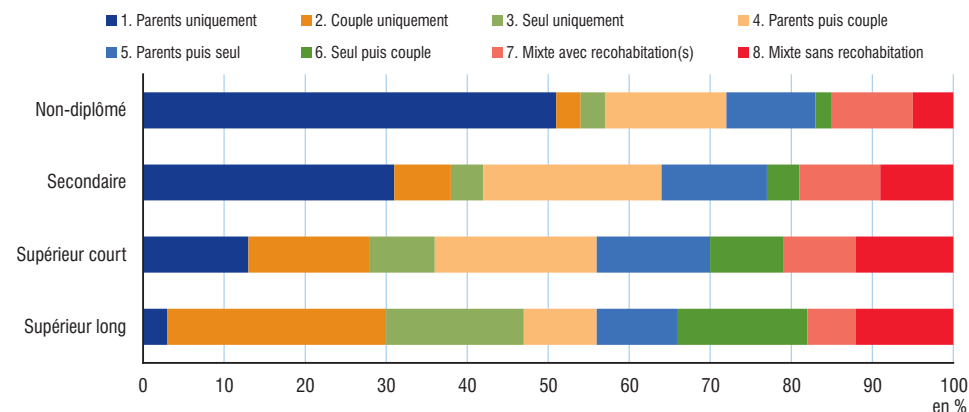
Les jeunes les plus diplômés accèdent plus vite à l'autonomie résidentielle et sont peu nombreux (3 % des diplômés de niveau bac + 5 ou plus) à demeurer chez leurs parents pendant

les cinq ans qui suivent la fin de leurs études (figure 3, parcours 1). De même, plus le niveau de diplôme est élevé, plus les jeunes ont tendance à décohabiter avant la fin de leurs études. C'est le cas pour sept jeunes sur dix sortant de l'enseignement supérieur long. Ces derniers se retrouvent plus souvent dans des parcours où, dès la fin de leur formation initiale, ils ne sont plus chez leurs parents (parcours 2, 3 et 6). Cette décohabitation plus rapide s'explique en partie par l'âge plus avancé des diplômés du supérieur⁴. Cela explique aussi une vie en couple plus fréquente avant la fin des études ou dans les cinq ans qui suivent. De plus, accéder à l'enseignement supérieur long suppose souvent d'aller dans une autre région, sauf pour les jeunes franciliens [Vignale, 2016]. Cela peut entraîner une décohabitation précoce, tandis que l'enseignement professionnel et le supérieur court, privilégiés par les jeunes d'origine modeste, présentent un maillage territorial plus dense, qui impose moins souvent un éloignement du domicile parental. Enfin, les proportions de parcours mixtes sont comparables quel que soit le niveau de diplôme ; mais pour les plus diplômés, ces parcours comportent moins souvent des périodes de recohobitation.

À niveau de diplôme égal, les parcours résidentiels ont peu évolué au fil des générations. Seules exceptions, la baisse constatée précédemment des départs du domicile parental pour une mise en couple après la fin des études (parcours 4) s'observe pour tous les niveaux de diplôme, tandis que la progression de la part des jeunes restant chez leurs parents durant les cinq ans qui suivent la fin de leurs études (parcours 1) est portée essentiellement par les jeunes non diplômés : 46 % sont dans ce cas dans la génération 1998, 50 % dans la génération 2004 et 57 % dans la génération 2010. Les non-diplômés sont aussi ceux dont l'insertion professionnelle est la plus fragilisée lorsque le contexte économique se dégrade [Epiphane et al., 2019], comme c'est le cas au fil des trois générations étudiées (encadré 3).

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la décohabitation est rapide après la fin des études : pour la génération 2010⁵, parmi les jeunes habitant chez leurs parents à la fin des études, les

3. Parcours résidentiel dans les cinq ans qui suivent la fin des études selon le niveau de diplôme



Lecture : sur l'ensemble des trois générations, 3 % des jeunes diplômés du supérieur long (bac + 5 ou plus) ont vécu chez leurs parents pendant les cinq années suivant la fin de leur formation initiale, contre 51 % des jeunes sortis non diplômés ou uniquement avec un brevet des collèges.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

4. En 2010, les jeunes qui terminent leurs études initiales sans diplôme sont âgés en moyenne de 18 ans, contre 19 ans pour ceux qui sortent avec un CAP-BEP, 21 ans avec le baccalauréat, 22 ans avec un bac + 2 hors santé social, 23 ans avec un bac + 3/4 hors santé social, 25 ans avec un bac + 5 et 29 ans avec un doctorat.

5. La tendance est identique entre les trois générations.

Les trois générations accèdent à l'autonomie résidentielle dans des contextes de plus en plus dégradés

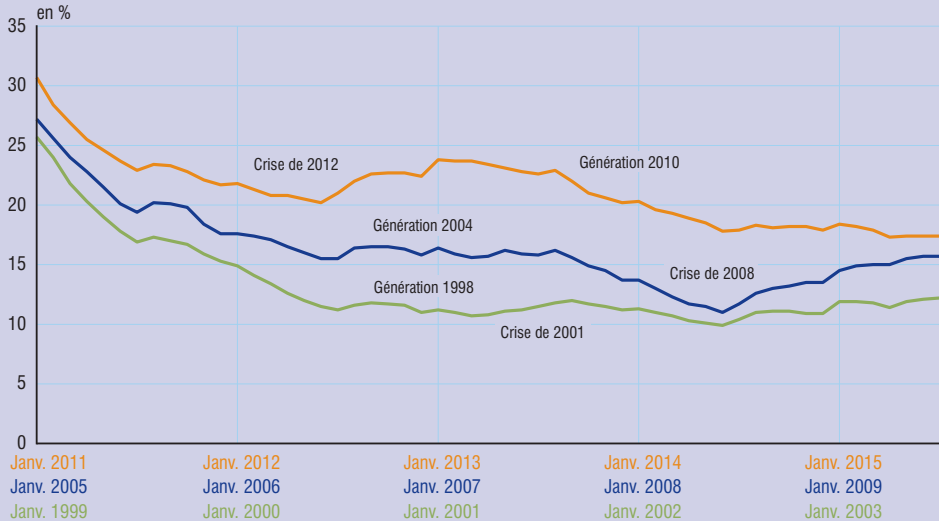
Les trois générations étudiées font face à un contexte économique de plus en plus dégradé au moment de leur entrée sur le marché du travail. Ce contexte pèse plus particulièrement sur l'accès à l'emploi des jeunes de la génération 2010, ralentissant leur intégration professionnelle et les exposant davantage au chômage en début de vie active que les jeunes de la génération 2004 et plus encore que ceux de la génération 1998. Ainsi, 24 mois après la fin des études parmi les actifs, la génération 1998 comptait 12 % de chômeurs, contre 15 % pour la génération 2004 et 20 % pour la génération 2010 (figure 1).

Ces trois générations sont également impactées par les crises économiques. La génération 2010 est confrontée dès 2012 à un rebond de la crise financière de 2008 et a dû faire face à une dégradation durable du marché du travail, suivie d'une légère reprise qui n'a pas permis un rattrapage des niveaux d'avant-crise. Les générations 1998 et 2004 ont elles aussi connu des épisodes de crise, mais plus tardivement dans leur parcours : la crise de 2008 a impacté la génération 2004

après quatre ans d'insertion, relevant nettement la part des chômeurs dans cette génération au cours de la cinquième année ; l'éclatement de la bulle internet en 2001 a quant à elle contribué à augmenter le chômage dans la génération 1998, mais de façon nettement moins marquée.

Les conséquences sur les parcours des jeunes au cours de leurs cinq premières années de vie active sont nettes. Les deux parcours majoritairement en emploi à durée indéterminée concernent 55 % des jeunes de la génération 1998 contre 50 % de la génération 2004 et 45 % de la génération 2010 (figure 2). De même, la part de jeunes dont le parcours sur le marché du travail se caractérise par des emplois à durée déterminée de longues durées ou successifs passe de 25 % à 22 % entre les générations 1998 et 2010. La diminution de ces trois types de parcours dominés par la situation d'emploi touche plus particulièrement les jeunes les moins diplômés. Ainsi ces parcours concernent 60 % des jeunes non diplômés de la génération 1998 contre 35 % de leurs homologues de la génération 2010 alors que pour les

1. Taux de chômage au cours des cinq premières années de vie active selon la génération

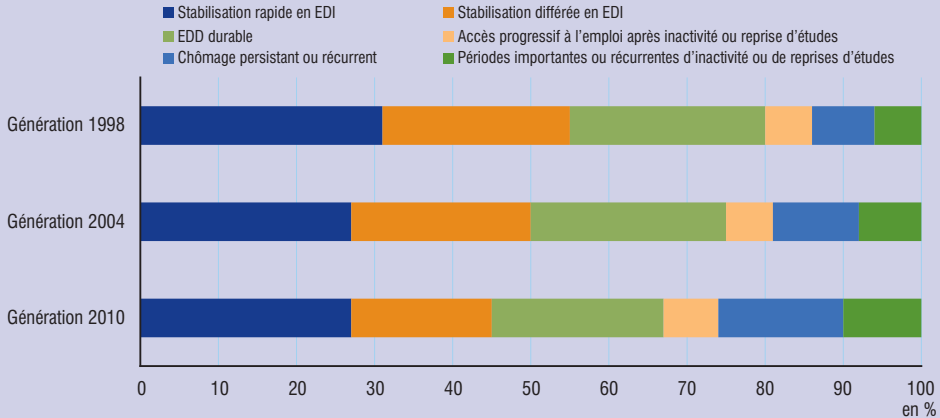


Note : pour comparer les générations, le point de départ retenu est le mois de janvier suivant la fin des études (soit environ 6 mois après la fin des études). Lecture : après environ deux années et demie de vie active, le taux de chômage dans la génération 1998 est de 11 % (en janvier 2001), contre 24 % pour la génération 2010 (en janvier 2013).

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

2. Parcours sur le marché du travail dans les cinq ans qui suivent la fin des études selon la génération



EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, non-salarié) ; EDD : emploi à durée déterminée.

Lecture : 31 % des jeunes sortis de formation initiale en 1998 se sont rapidement stabilisés en emploi à durée indéterminée, contre 27 % de ceux ayant fini leurs études en 2010.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, ces chiffres passent de 79 % à 65 % et que l'écart est seulement de quatre points (89 % à 85 %) pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Cette dégradation de la situation d'emploi des jeunes au moment de leur entrée sur le marché du travail a un effet direct sur leur situation résidentielle : Portela et Dezenaire [2014] montrent qu'un contexte de crise économique est de nature à rendre l'accès à l'emploi d'autant plus nécessaire au moment d'envisager le départ du domicile parental.

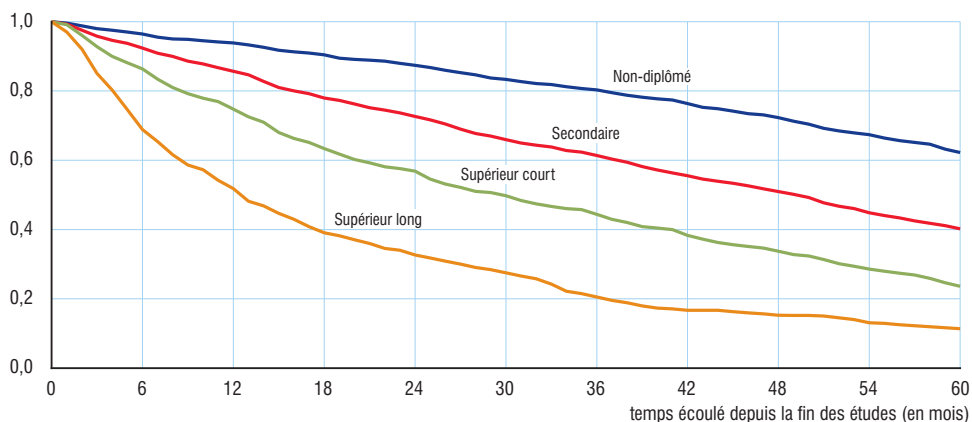
L'autonomie résidentielle des jeunes est également conditionnée par le marché locatif, qui se caractérise par une offre insuffisante dans les zones peuplées et une mobilité faible dans le

parc social, engendrant des loyers élevés et un engorgement du secteur social dans les zones les plus économiquement dynamiques [Trannoy et Wasmer, 2013]. Paradoxalement, les jeunes conjuguent ainsi le niveau de revenu d'activité le plus faible et le niveau de loyer le plus élevé en proportion de ce revenu [Richez, 2015]. De plus, ils sont en concurrence avec d'autres catégories de la population (familles monoparentales, personnes âgées) pour accéder à de petits logements [Kesteman, 2010] faisant augmenter les prix des loyers pour ce type de bien et les difficultés pour y accéder. Cela est d'autant plus vrai en l'absence de garant susceptible de susciter l'intérêt d'un bailleur dans ce marché locatif très concurrentiel.

jeunes sans diplôme ont 9 chances sur 10 d'être encore chez leurs parents après 18 mois de vie active, contre 4 sur 10 pour les diplômés du supérieur (figure 4).

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à quitter le domicile parental avant la fin de leurs études (figure 5). Parmi celles et ceux qui ne l'avaient pas fait, elles sont aussi proportionnellement moins nombreuses à demeurer au domicile parental tout au long des cinq premières années qui suivent. Elles quittent le foyer parental à un rythme plus soutenu que les hommes dès la fin de leurs études (figure 6). Par ailleurs, elles quittent plus souvent le foyer parental que les hommes à la faveur d'une mise en couple, elle-même plus précoce (parcours 2 et 4).

4. Probabilité de ne pas avoir quitté le domicile parental selon le temps écoulé depuis la fin des études par niveau de diplôme pour la génération 2010

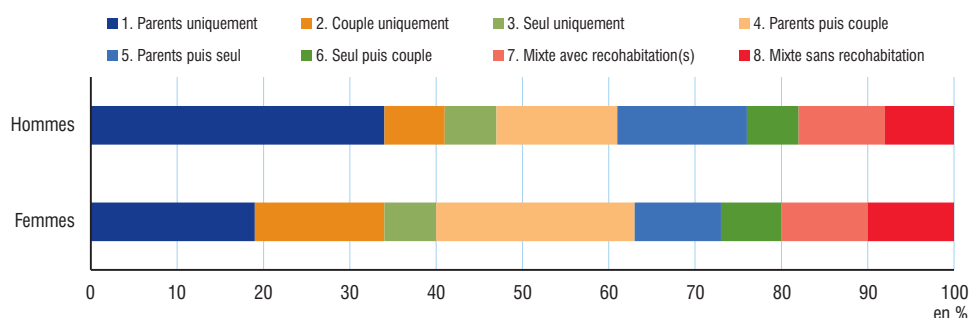


Lecture : pour les jeunes habitant chez leurs parents à la fin de leurs études en 2010, la probabilité de ne pas avoir décohabité au cours des trois années suivantes est de 20 % pour les diplômés du supérieur long, contre 80 % pour les non-diplômés.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 2010 et résidant chez leurs parents à la fin de leurs études.

Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation à 5 ans.

5. Parcours résidentiel dans les cinq ans qui suivent la fin des études selon le sexe



Lecture : sur l'ensemble des trois générations, 19 % des jeunes femmes ont vécu chez leurs parents pendant les cinq années suivant la fin de leur formation initiale, contre 34 % des jeunes hommes.

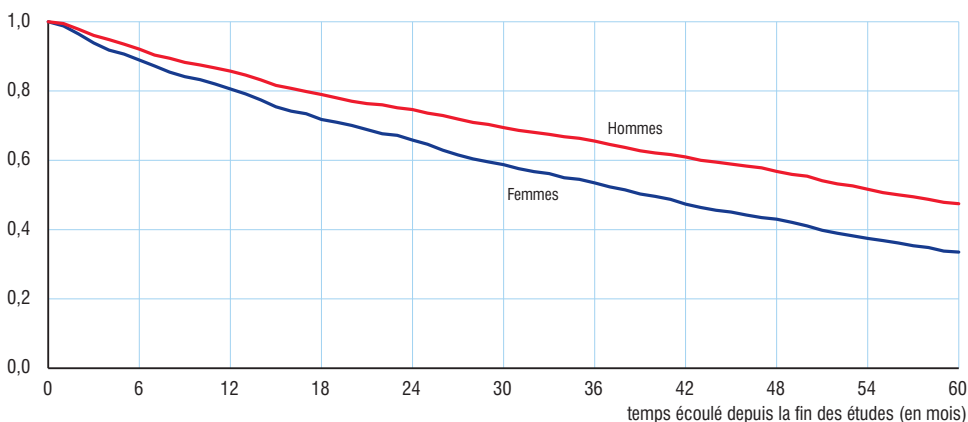
Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

Les hommes, au contraire, restent plus souvent chez leurs parents (*parcours 1*) ou décohabitent pour vivre seuls (*parcours 5*). Les parcours mixtes (*parcours 7 et 8*) se distinguent peu selon le genre.

Le rôle du niveau de diplôme et du genre ne varie pas entre les générations. Il est confirmé toutes choses égales par ailleurs (modèles de durées et logistiques, *annexe*) une fois prises en compte également la situation migratoire et la catégorie socioprofessionnelle des parents, la région de l'établissement de formation (Île-de-France ou non) et la génération considérée.

6. Probabilité de ne pas avoir quitté le domicile parental selon le temps écoulé depuis la fin des études par sexe pour la génération 2010



Lecture : pour les jeunes habitant chez leurs parents à la fin de leurs études en 2010, la probabilité de ne pas avoir décohabité au cours des trois années suivantes est de 53 % pour les femmes contre 66 % pour les hommes.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 2010 et résidant chez leurs parents à la fin de leurs études.

Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation à 5 ans.

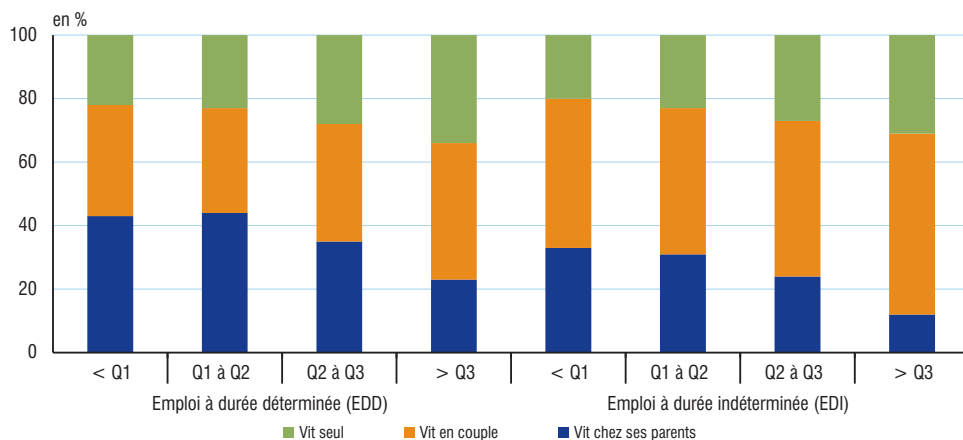
Rémunération et statut d'emploi : deux facteurs qui comptent dans le parcours résidentiel

Le lien entre le parcours résidentiel et le niveau de diplôme n'est pas forcément un effet du diplôme lui-même : il peut traduire aussi le fait que les situations sur le marché du travail et les conditions d'emploi sont différenciées selon le diplôme et affectent les capacités des jeunes à décohabiter.

Cinq ans après la fin des études, le lien entre la situation sur le marché du travail et la situation résidentielle apparaît nettement, dans la mesure où les individus en emploi résident beaucoup moins chez leurs parents (28 %) que ceux dans une situation de non-emploi (48 %). À ceci s'ajoutent deux constats. D'une part, ce lien entre non-emploi et non-décohabitation tend à se renforcer : dans la génération 1998, 64 % des jeunes hommes chômeurs résident chez leurs parents cinq ans après la fin des études, contre 66 % dans la génération 2004 et 72 % dans la génération 2010. D'autre part, ce lien est d'intensité très inégale selon le genre : à situation professionnelle donnée, les femmes des trois générations sont toujours moins nombreuses à résider chez leurs parents que les hommes. Cinq ans après la fin des études, parmi les jeunes en emploi des trois générations confondues, c'est le cas de 20 % des femmes contre 34 % des hommes, tandis que parmi les jeunes chômeurs, la résidence chez les parents concerne 37 % des femmes et 68 % des hommes.

Au-delà de ces constats, on peut aussi s'interroger sur le lien entre les conditions d'emploi offertes aux jeunes en début de carrière et leur autonomie résidentielle. En effet, que l'emploi soit à durée déterminée (EDD) ou non, la propension à vivre hors du foyer parental est plus forte lorsque le salaire est plus élevé et, inversement, pour un niveau de salaire donné, la propension à rester au foyer parental est moindre lorsque les jeunes ont un emploi à durée indéterminée (EDI, c'est-à-dire CDI, fonctionnaire ou non-salarié). Ainsi le maintien au domicile parental concerne 43 % des jeunes en EDD lorsque leur salaire appartient au quart le plus faible, contre 23 % dans le quart le plus élevé (figure 7). Bénéficiant d'un EDI, ces proportions passent respectivement de 33 % à 12 % dans ces mêmes conditions salariales.

7. Mode de résidence cinq ans après la fin des études selon le statut d'emploi et le salaire



< Q1 : 25 % des jeunes dont le salaire est le plus faible ; > Q3 : 25 % des jeunes dont le salaire est le plus élevé.

Lecture : cinq ans après la fin de leurs études, 33 % des jeunes en emploi à durée indéterminée (EDI) et dont le salaire appartient au quart le plus faible habitent chez leurs parents.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010 en emploi salarié à la date de l'enquête.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

L'importance du statut d'emploi sur la décohabitation est confirmée toutes choses égales par ailleurs⁶. Ainsi, un jeune qui n'a pas quitté la résidence de ses parents jusque-là a plus de chances de décohabiter une année donnée s'il a passé la majeure partie de l'année concernée en EDI plutôt qu'en EDD (*annexe, figure c*). À l'inverse, les jeunes qui n'ont eu aucun emploi dans l'année ont une probabilité beaucoup plus faible de décohabiter à chaque date, tandis que les jeunes majoritairement au chômage, en inactivité ou en formation, mais avec quelques mois d'emploi dans l'année, se rapprochent de ceux en EDD. Le niveau de la dernière rémunération perçue dans l'année conserve également un effet toutes choses égales par ailleurs : à statut d'emploi donné, plus le niveau de rémunération est élevé, plus le jeune a des chances de décohabiter dans l'année. L'effet du niveau de rémunération est donc aussi important que celui du statut d'emploi et les deux effets peuvent se compenser : par rapport à un jeune en EDI avec une rémunération supérieure à la médiane, la probabilité de décohabiter la première ou la deuxième année est réduite d'un tiers tant pour les jeunes en EDI moins bien rémunérés que pour les jeunes en EDD dont la rémunération reste au-dessus de la médiane. En d'autres termes, la décohabitation apparaît alors comme un processus qui sélectionne les jeunes qui peuvent prétendre aux meilleurs niveaux de vie en situation d'indépendance résidentielle [Solard et Coppoletta, 2014].

L'ancienneté dans l'emploi a également son importance, mais elle semble moindre que celle du statut d'emploi et du salaire. En effet, les jeunes habitent plus souvent chez leurs parents cinq ans après la fin de leurs études lorsqu'ils sont en emploi à durée déterminée (EDD) à cette date que lorsqu'ils sont en emploi à durée indéterminée (EDI), même si la durée passée auprès du même employeur est supérieure. Ainsi, même si la part de jeunes habitant chez leurs parents cinq ans après la fin de leurs études baisse lorsque leur ancienneté dans l'emploi augmente, elle atteint 32 % pour les jeunes en EDD auprès du même employeur pendant plus de deux ans contre 29 % des jeunes en EDI pendant moins de six mois. Le niveau de rémunération compense le statut d'emploi, mais également l'ancienneté dans l'emploi.

6. En contrôlant le sexe, le plus haut niveau de diplôme, l'origine migratoire et la catégorie socioprofessionnelle des parents, la région de l'établissement fréquenté à la fin des études, la génération enquêtée et la dernière rémunération perçue.

Les jeunes habitant toujours chez leurs parents après cinq années de vie active ont connu des parcours d'emploi moins favorables

Les jeunes qui n'ont pas décohabité après cinq ans sur le marché du travail et ceux qui retournent chez leurs parents pendant cette période sont généralement les plus éloignés de l'emploi (*figure 8, parcours 1 et 7*). Ainsi, 22 % de ceux qui n'ont pas décohabité et 13 % de ceux qui recohabitent ont connu un parcours dominé par du chômage durable ou récurrent contre 10 % au maximum pour les autres types de parcours résidentiels. Ce résultat n'est pas surprenant, dans la mesure où le fait de rester chez ses parents ou d'y revenir pendant les cinq premières années est souvent dû à des difficultés professionnelles. Villeneuve-Gokalp [2000] estime qu'elles sont la cause de neuf dixièmes des retours chez les parents.

À l'opposé, les jeunes ayant quitté le domicile parental avant la fin de leurs études sans y revenir au cours des cinq années suivantes (*parcours 2, 3, 6 et partiellement 8*) connaissent des parcours professionnels avec plus d'emplois à durée indéterminée. Les stabilisations en EDI, rapides ou différées, concernent 59 % à 69 % de ces jeunes selon leur parcours résidentiel, contre 34 % seulement de ceux qui n'ont pas décohabité du tout (*parcours 1*) et 39 % de ceux qui ont connu une trajectoire résidentielle marquée par un ou plusieurs retours au domicile parental (*parcours 7*). À niveau de diplôme donné, la rémunération après cinq années de vie active est également souvent plus élevée pour les jeunes partis de chez leurs parents avant la fin des études, et durablement, que pour les autres parcours résidentiels. Globalement, ces résultats se retrouvent pour chacune des trois générations séparément.

Les jeunes quittant le domicile parental après la sortie de formation (*parcours 4 et 5*) ont connu des débuts de parcours professionnels intermédiaires : plus favorables que pour les jeunes restés chez leurs parents ou ayant recohabité, mais moins favorables que pour ceux ayant décohabité avant la fin de leurs études sans recohabiter. Parmi ces parcours résidentiels, les décohabitations pour installation en couple sont associées à des parcours professionnels bénéficiant davantage de situations d'EDI. Plusieurs explications sont ici envisageables. D'une part, déclarer un mode de résidence seul regroupe des formes d'habitat hétéroclites dont certaines (résidence en foyer et colocation, entre autres) permettent d'alléger de façon significative la contrainte financière et réduit donc la nécessité d'être en EDI [Faure et Le Dantec, 2017].

8. Parcours résidentiel selon le parcours sur le marché du travail au cours des cinq premières années suivant la fin des études

	1. Parents uniquement	2. Couple uniquement	3. Seul uniquement	4. Parents puis couple	5. Parents puis seul	6. Seul puis couple	7. Mixte avec recohabitation(s)	8. Mixte sans recohabitation
Parcours sur le marché du travail sur les 5 années (en %)								
Stabilisation rapide en EDI	17	44	41	28	26	46	21	35
Stabilisation différée en EDI	17	22	20	25	24	23	18	24
EDD durable	27	18	21	25	25	18	28	23
Accès progressif à l'emploi après inactivité ou reprise d'études	8	4	5	5	7	4	8	5
Chômage persistant ou récurrent	22	6	7	10	8	4	13	7
Périodes importantes ou récurrentes d'inactivité ou de reprises d'études	9	6	6	7	10	5	12	6
Salaire mensuel moyen (primes incluses) après 5 ans de vie active¹ (en euros 2015)								
Non-diplômé	1 261	1 202	1 344	1 279	1 248	1 369	1 247	1 333
Secondaire	1 360	1 375	1 460	1 386	1 439	1 469	1 357	1 440
Supérieur court	1 588	1 721	1 888	1 673	1 710	1 884	1 657	1 769
Supérieur long	1 997	2 443	2 469	2 344	2 316	2 574	2 173	2 429

EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, non-salarié) ; EDD : emploi à durée déterminée.

1. Parmi les jeunes en emploi salarié à la date de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

De plus, le choix d'un mode de résidence et des caractéristiques de l'habitat occupé peut répondre à des objectifs de vie et de standards attendus ; une installation en couple se vit souvent comme un engagement plus durable dans le temps qu'une installation seul. L'installation en couple se préparerait plus soigneusement et serait davantage liée de fait à une situation stabilisée sur le marché du travail. À l'inverse, partir habiter seul au départ du domicile parental peut simplement être nécessaire pour se rapprocher de son lieu de travail.

Le retour au domicile parental en début de vie active : souvent imposé par le marché du travail

Le phénomène de retour au domicile parental n'a rien de marginal. Un premier départ du domicile parental sur dix s'avère provisoire pour les trois générations étudiées. Dans la quasi-totalité des cas, il y a un unique retour dans les cinq premières années suivant la fin des études⁷.

Ces recohabilitations concernent dans les mêmes proportions les jeunes ayant décohabité au cours de leur formation initiale (14 %) que ceux qui l'ont fait après leur entrée sur le marché du travail (13 %). Mais, dans le premier cas, la tendance est en légère baisse d'une génération à l'autre (de 15 % à 13 %), tandis qu'elle augmente dans le second cas (12 % dans la génération 1998 contre 15 % dans la génération 2010). Même toutes choses égales par ailleurs, notamment à parcours professionnel identique, les jeunes sortis de formation initiale en 2010 et ayant quitté le domicile parental par la suite ont 1,4 fois plus de chances de recohabiter au cours des cinq ans que ceux sortis en 1998 (*annexe, figure b*). Ce résultat pourrait s'expliquer en partie par le contexte économique plus défavorable à la génération 2010 (*encadré 3*), qui implique qu'une situation favorisant la décohabitation ne prémunit pas de devoir retourner vivre chez ses parents ultérieurement à la suite de difficultés sur le marché du travail⁸. De plus, la moindre mise en couple des jeunes de cette génération permet moins souvent de compter sur le salaire du conjoint pour financer le logement.

Deux tiers des individus qui connaissent un épisode de recohabitation vivaient précédemment seuls, contre un tiers en couple. La vie en couple était toutefois nettement moins fréquente lorsque les jeunes avaient décohabité pendant leurs études : 29 % d'entre eux étaient en couple avant de recohabiter, contre 41 % des jeunes ayant décohabité pour la première fois après la fin de leurs études. Cela semble logique dans la mesure où les décohabitations en cours d'études se font en général pour habiter seul afin de suivre ses études. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de recohabiter est moins élevée quand la décohabitation a suivi la fin des études que quand elle l'a précédée, mais l'écart se réduit entre les deux types de décohabitations pour la génération 2010.

Une analyse économétrique de la recohabitation est effectuée séparément sur les jeunes ayant décohabité en cours de formation initiale et ceux ayant décohabité après être entrés sur le marché du travail (*annexe, figure b*). D'une part, ils présentent des profils différents : ceux qui ont décohabité en cours d'études sont plus diplômés et de milieu social plus favorisé. D'autre part, la situation sur le marché du travail peut intervenir différemment. On peut supposer, par exemple, que pour des jeunes ayant décohabité pour suivre leur formation, les conditions rencontrées lors de la première année sur le marché du travail s'avèreront plus déterminantes pour expliquer leur retour chez les parents (peut-être temporaire avant de trouver un emploi) que lorsque la décohabitation est plus tardive. Dans ce dernier cas, l'évolution de la situation professionnelle sur plusieurs années aura plus d'importance.

Sur les deux sous-populations, les recohabilitations concernent plus souvent les jeunes dont les parcours pendant les cinq années suivant la fin de leurs études sont les plus éloignés de l'emploi. L'autonomie résidentielle peut être considérée comme un processus socialement clivé

7. Pour quelques jeunes, jusqu'à cinq périodes de retour au domicile parental ont toutefois eu lieu.

8. L'enquête ne permet pas de connaître les raisons de la recohabitation.

et pour certains groupes, cette autonomie est plus précaire, car plus dépendante de la situation individuelle vis-à-vis de l'emploi [Castell *et al.*, 2016]. Cependant, le parcours marqué par du chômage persistant ou récurrent conduit plus souvent à un retour chez les parents pour les jeunes ayant décohabité avant la fin des études que pour les autres. De même, l'écart entre les jeunes en EDI dès la fin des études et ceux obtenant un EDI un peu plus tardivement est plus important pour ces décohabitants « précoces ». Ainsi, pour les jeunes qui ont décohabité avant la fin de leurs études, ceux qui ont obtenu un EDI rapidement ont un tiers de risques en moins de revenir chez leurs parents que ceux qui ont mis plus de temps. Ces derniers ont eux-mêmes moitié moins de risques de recohabiter que les jeunes au parcours marqué par un chômage persistant. Dans le cas où la décohabitation s'est faite après la fin des études, les jeunes en EDI ont moitié moins de risques de recohabiter que les chômeurs, que l'EDI ait été obtenu immédiatement ou plus tard. Cela confirme que l'entrée sur le marché du travail constitue pour les décohabitants en cours d'études une mise à l'épreuve concrète de l'autonomie qu'ils ont acquise, peut-être grâce à une aide financière de la famille. Les recohabitations sont pour partie la réponse aux difficultés d'insertion rencontrées, comme ne pas trouver d'emploi ou le perdre dans la foulée des études. Ces difficultés mettent à mal leur autonomie financière ou ne permettent pas de l'acquérir, et compromettent leur autonomie résidentielle pour un temps. Mais ces recohabitations ne sont pas nécessairement vécues négativement. Elles peuvent être perçues comme une sorte de passage « obligé » et temporaire, le temps de trouver un emploi stable [Maunay *et al.*, 2019].

Les jeunes n'ayant pas encore quitté le domicile parental à la fin de leurs études sont davantage préservés des conséquences des difficultés professionnelles en début de vie active – qu'ils ont le temps de surmonter – et peuvent construire leur situation professionnelle (voire leur couple) avant de décohabiter. Le vécu de la recohabitation peut ainsi être plus ou moins bien supporté [Maunay *et al.*, 2019] selon qu'elle s'apparente à un choix, par exemple de revenir au domicile parental pour bien préparer une nouvelle décohabitation, ou à une contrainte.

À parcours professionnel donné, les recohabitations sont moins fréquentes pour les femmes, *a fortiori* si elles avaient décohabité au cours de leurs études, et leur fréquence baisse d'autant plus que le niveau de diplôme s'élève. Parmi les jeunes sans diplôme qui décohabitent, un sur cinq va recohabiter par la suite, contre un sur seize pour les diplômés de l'enseignement supérieur long. Ce résultat souligne les contrastes entre groupes sociaux qui caractérisent l'autonomie acquise, notamment lorsqu'elle a lieu avant la fin des études. Pour les femmes, cela s'explique notamment par davantage de décohabitations vers une vie en couple. Pour les plus diplômés, d'une part, l'âge plus avancé peut renforcer le souhait d'autonomie, d'autre part, le lieu de résidence au moment de la décohabitation est souvent plus éloigné de celui des parents que pour les moins diplômés, du fait de la localisation des études initiales, de même que les emplois recherchés. Pour les sortants du secondaire, la décohabitation en cours d'études apparaît plus provisoire et davantage exposée au moment de l'entrée sur le marché du travail.

Les jeunes décohabitent de plus en plus dans l'année qui suit la fin des études, bien que les marchés du logement et du travail soient moins favorables

Les décohabitations avant la fin des études dépendent davantage des ressources indirectes du jeune, qu'elles soient d'origine familiale ou qu'elles s'inscrivent dans des systèmes d'aides ou d'allocations liés à la formation initiale. Souvent, la famille aide financièrement le jeune (paiement du loyer, mise à disposition d'un logement par un membre de la famille, etc.) ou celui-ci bénéficie de subventions (bourses, logement étudiant, etc.). Les jeunes acquièrent ainsi une autonomie résidentielle sans que leurs ressources personnelles ne soient forcément mises à contribution [Castell *et al.*, 2016]. En revanche, les décohabitations après la fin des études dépendent davantage de la situation du jeune sur le marché du travail. Les jeunes sont beaucoup moins souvent aidés financièrement que lors des décohabitations en cours d'études.

Pour étudier plus précisément les déterminants d'un premier départ du domicile parental, on se limite par la suite aux jeunes qui sont toujours chez leurs parents à la fin de leurs études. Parmi ceux qui ont décohabité au cours des cinq premières années de vie active, 24 % l'ont fait lors de la première année, 22 % au cours de la deuxième, 23 % de la troisième, 18 % de la quatrième et 13 % de la cinquième.

La primo-décohabitation des jeunes dépend de multiples facteurs : leurs caractéristiques sociodémographiques, leur niveau de diplôme et leur situation sur le marché de l'emploi, etc. L'effet de ces déterminants peut par ailleurs évoluer au cours du temps.

Pour les jeunes qui résidaient toujours chez leurs parents à la fin des études, la probabilité de décohabiter au cours de la première année est plus de deux fois plus élevée pour les femmes que pour les hommes (*annexe, figure c*). Cette probabilité augmente également avec le niveau de diplôme (et donc l'âge) : elle triple presque pour un diplômé du supérieur court par rapport à un jeune sans autre diplôme que le brevet des collèges ; pour un diplômé du supérieur long, elle est multipliée par sept. Les écarts liés au diplôme sont encore plus marqués pour les hommes, qui ont onze fois plus de chances de décohabiter la première année s'ils sont diplômés du supérieur long que non diplômés du secondaire, contre cinq fois pour les femmes. Au contraire, avoir au moins un parent né à l'étranger ou avoir deux parents ouvriers ou employés diminue les chances de décohabiter. Les jeunes qui ont terminé leurs études en Île-de-France ont une probabilité également plus faible (environ deux fois moindre) que les autres de quitter le domicile parental lors de la première année de vie active, les opportunités d'emploi se trouvant plus souvent à proximité de leur lieu de résidence. Ces effets sont similaires pour les décohabitations en cours d'études (*annexe, figure a*). Enfin, la décohabitation est plus probable quand le jeune a un emploi, d'autant plus si la rémunération associée est élevée et lorsqu'il s'agit d'un EDI.

Ces écarts sont relativement stables dans le temps. Toutefois, à caractéristiques égales, les jeunes de la génération 2010 ont la probabilité la plus élevée de décohabiter au cours de leur première année de vie active, suivis par les jeunes de la génération 2004 puis ceux de la génération 1998. Malgré des marchés du logement et du travail moins favorables au début des années 2010 qu'à la fin des années 1990, les jeunes de la génération 2010 n'attendent donc pas d'avoir une situation d'emploi aussi stabilisée et aussi bien rémunérée que celle des jeunes de la génération 1998 pour partir du domicile parental. Le désir d'autonomie des jeunes [Datsenko *et al.*, 2018] semble s'exprimer même lorsque l'état du marché du travail n'y est pas propice. Néanmoins, en distinguant les femmes et les hommes dans deux modèles, seuls les hommes ont une probabilité plus forte dans la génération 2010 de décohabiter au cours de la première année.

L'effet des caractéristiques individuelles diminue avec les années et, après cinq ans de vie active, l'emploi à durée déterminée devient moins pénalisant pour la génération 2010

Ces constats sur les décohabitations lors de la première année sur le marché du travail se retrouvent tout au long des quatre années suivantes (*annexe, figure c*). Cependant, les influences du diplôme et du genre se réduisent au fur et à mesure des années. On peut faire l'hypothèse que plus le temps passe, plus les jeunes qui pouvaient décohabiter facilement (les plus diplômés, ceux en emploi stable et mieux rémunérés, ceux en couple, etc.) l'ont fait. Les jeunes qui décohabitent la première année seraient ainsi différents de ceux qui décohabitent la cinquième année ou qui n'ont pas décohabité après cinq ans. De nouveaux motifs de quitter le domicile parental moins liés aux caractéristiques sociodémographiques observées (croyances, valeurs, cadres culturels, projets de vie, etc.) ou d'autres facteurs d'inégalités non observés (handicap compliquant la prise d'autonomie, etc.) peuvent alors prendre leur importance. Ne pas avoir eu d'emploi dans l'année semble plus pénalisant la première année que les années suivantes.

L'écart entre parcours dominants en EDD et en EDI semble se réduire entre la première et la deuxième année puis rester stable dans le temps. Le même phénomène se retrouve pour l'écart entre les parcours dominés par la formation dans l'année et les parcours majoritairement en EDI. Au niveau du salaire, pour la première année, les 25 % de jeunes les mieux rémunérés décohabitent nettement plus souvent que les autres, alors que pour la cinquième année, l'effet du salaire est plus progressif, la probabilité de décohabitation augmentant régulièrement avec celui-ci.

L'ordre des effets des différents statuts d'emploi sur la probabilité de décohabiter reste globalement le même, peu importe la génération (*annexe, figure d*). En revanche, le fait de ne pas avoir d'emploi dans l'année plutôt qu'un EDI avec une rémunération au-dessus de la médiane réduit davantage la probabilité de décohabiter pour la génération 2010 que pour la génération 1998 lors de la première année sur le marché du travail. Lors de la cinquième année de vie active, il n'y a en revanche pas d'écart selon la génération. De plus, l'EDD est encore plus défavorable pour la génération 2010 que pour celle de 1998 pour décohabiter lors de la première année de vie active. Cela peut s'expliquer par le durcissement des conditions sur le marché du logement que rencontre la génération 2010, notamment pour des jeunes avec peu d'expérience professionnelle. Pour cette génération, un EDD peu rémunéré réduit même davantage la probabilité de décohabiter la première année de vie active qu'un parcours majoritairement au chômage ou en inactivité avec quelques mois d'emploi. En revanche, dans la cinquième année de vie active, la probabilité de décohabiter est la même pour les emplois à durée déterminée et indéterminée pour la génération 2010, toutes choses égales par ailleurs, alors que l'écart se maintient pour les deux autres générations. Avec le développement des contrats à durée déterminée en début de vie active pour les jeunes, ceux ayant ce type de contrat pourraient être moins pénalisés dans l'accès à un logement indépendant au fil des générations. Ainsi, commencer par un EDD apparaît pénalisant à la génération 2010 pour décohabiter dès la première année de vie active, mais un cumul d'EDD sur plusieurs années deviendrait une norme moins insécurisante pour les bailleurs. ■

Pour en savoir plus

Castell L., Rivalin R., Thouilleux C., « L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Cordazzo P., « Trajectoires résidentielles et professionnelles des jeunes : quand l'accès à l'emploi ne signe pas la décohabitation », *Formation emploi* n° 142, 2018.

Datsenko R., Guisse N., Holblan S., Timotéo J., « Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes », *Injep analyses et synthèses* n° 19, décembre 2018.

Dormont B., Dufour-Kippelen S., « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés », *Économie et Statistique* n° 337-338, Insee, 2000.

Epiphane D., Mazari Z., Olaria M., Sulzer E., « Des débuts de carrière plus chaotiques pour une génération plus diplômée - Génération 2010 », *Céreq Bref* n° 382, octobre 2019.

Faure L., Le Dantec É., « Expériences résidentielles, insécurité socio-économique et reconfiguration des appartenances sociales lors de l'entrée dans la vie adulte », *Sociologie* n° 8(2), 2017.

Galland O., *Sociologie de la jeunesse* (5^e édition), Paris, Armand Colin, collection « U », 2011.

Kesteman N. « Le logement des jeunes : synthèse des études statistiques récentes », *Politiques sociales et familiales* n° 99, Cnaf, 2010.

Maunay E., « L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches », *Informations sociales* n° 195(4), 2016.

Maunay E., Muniglia V., Potin E., Rothé C., « Le domicile familial comme ressource ? Expériences de recohobitation dans les transitions vers l'âge adulte », *Revue française des affaires sociales* n° 2, 2019.

Mora V., Sulzer E., Goffette C., Joseph O., « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle des jeunes », *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, 2008.

Portela M., Dezenaire F., « Quitter le foyer familial : les jeunes adultes confrontés à la crise économique », *Études et Résultats* n° 887, Drees, juillet 2014.

Richez J.-C., « La question du logement », *Les fiches Repères*, Injep, janvier 2015.

Solard J., Coppoletta R., « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Économie et Statistique* n° 469-470, Insee, 2014.

Trannoy A., Wasmer E., « La politique du logement locatif », *Les notes du conseil d'analyse économique* n° 10, octobre 2013.

Van de Velde C., « Les voies de l'autonomie : les jeunes face à la crise en Europe », *Regards* n° 48(2), 2015.

Vignale M., « Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? », *Céreq Bref* n° 347, juin 2016.

Villeneuve-Gokalp C., « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et Statistique* n° 337-338, Insee, 2000.

Les modélisations économétriques

Au fil du texte, plusieurs modélisations économétriques sont mobilisées.

La durée entre la date de fin des études et la première décohabitation parmi les jeunes résidant chez leurs parents à la fin des études est analysée à l'aide de modèles de durée (non présentés) en fonction d'une série de variables tenant lieu de base tout au long de l'étude : le sexe et le niveau de diplôme de l'individu, la catégorie socioprofessionnelle et l'origine migratoire de ses parents, la localisation du dernier établissement de formation fréquenté (Île-de-France ou autre) et la cohorte d'appartenance (génération 1998, 2004 ou 2010).

La probabilité d'avoir quitté le domicile parental pendant les études est analysée en fonction de la série de variables précitées, afin de repérer des évolutions entre générations (*figure a*). Dans cette partie et les suivantes des modèles logistiques binaires ont été réalisés.

La probabilité d'un retour au domicile parental au cours des cinq premières années de vie active est analysée en séparant les jeunes ayant décohabité pendant leurs études et ceux ayant décohabité après (*figure b*). Les variables utilisées sont celles précitées complétées d'une typologie décrivant synthétiquement le parcours de l'individu sur le marché du travail au cours des cinq premières années suivant la fin des études. Pour ce faire, l'information mensuelle déclarée par les jeunes (emploi à durée déterminée ou indéterminée, chômage, reprise d'études, formation ou inactivité) est mobilisée et, au moyen d'une analyse des correspondances multiples puis d'une classification ascendante hiérarchique, les parcours similaires sont rassemblés, créant

a. Probabilité de décohabiter avant la fin des études

	Odds ratio
Sexe	
Homme	Réf.
Femme	1,577***
Plus haut niveau de diplôme	
Non-diplômé	Réf.
Secondaire	1,706***
Supérieur court	4,312***
Supérieur long	14,797***
Génération	
Génération 1998	Réf.
Génération 2004	ns
Génération 2010	1,328***
Origine des parents	
Deux parents nés en France	Réf.
Au moins un parent né à l'étranger	0,836***
Catégorie socioprofessionnelle des parents	
Deux parents ouvriers ou employés	0,704***
Un parent ouvrier ou employé	0,926***
Aucun parent ouvrier ou employé	Réf.
Région du dernier établissement de formation	
Hors Île-de-France	Réf.
Île-de-France	0,764***

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; *** significatif au seuil de 1 %.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être une femme plutôt qu'un homme multiplie par 1,577 les chances de décohabiter avant la fin des études.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

b. Probabilité de recohabiter au cours des cinq premières années de vie active

odds ratio

	Jeunes ayant décohabité en cours d'études	Jeunes ayant décohabité au cours des cinq premières années de vie active
Sexe		
Homme	Réf.	Réf.
Femme	0,487***	0,693***
Plus haut niveau de diplôme		
<i>Non-diplômé</i>		
Secondaire	0,543***	0,868**
Supérieur court	0,293***	0,740***
Supérieur long	0,158***	0,585***
Génération		
<i>Génération 1998</i>		
Génération 2004	ns	ns
Génération 2010	ns	1,414***
Origine des parents		
<i>Deux parents nés en France</i>		
Au moins un parent né à l'étranger	1,274***	ns
Catégorie socioprofessionnelle des parents		
Deux parents ouvriers ou employés	ns	0,751***
Un parent ouvrier ou employé	ns	0,897*
Aucun parent ouvrier ou employé	Réf.	Réf.
Parcours sur le marché du travail au cours des cinq années		
<i>Stabilisation rapide en EDI</i>		
Stabilisation différée en EDI	1,536***	1,154**
EDD durable	2,247***	1,773***
Accès progressif à l'emploi après inactivité ou reprise d'études	3,193***	2,007***
Chômage persistant ou récurrent	3,262***	2,046***
Périodes importantes ou récurrentes d'inactivité ou de reprises d'études	2,757***	2,684***
Région du dernier établissement de formation		
<i>Hors Île-de-France</i>		
Île-de-France	ns	0,784***

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; *** significatif au seuil de 1 %.

EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, non-salarié) ; EDD : emploi à durée déterminée.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être une femme plutôt qu'un homme diminue les chances de recohabiter de 51,3 % (1 - 0,487) parmi les jeunes ayant décohabité en cours d'études et de 30,7 % (1 - 0,693) parmi les jeunes ayant décohabité au cours des cinq premières années de vie active.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

ainsi six catégories de parcours sur cinq ans : stabilisation rapide en emploi à durée indéterminée (EDI), stabilisation différée en EDI, emploi à durée déterminée (EDD) durable (plusieurs EDD qui s'enchaînent), accès progressif à l'emploi après inactivité ou reprise d'études, chômage persistant ou récurrent, périodes importantes ou récurrentes d'inactivité ou de reprises d'études.

Afin d'analyser les déterminants de la décohabitation pour chacune des cinq années suivant la fin des études et notamment d'observer l'évolution du poids du parcours d'emploi sur cette décohabitation, cinq modèles principaux ont été réalisés, soit un par année d'observation (figure c). Pour chacun, on estime la probabilité de décohabiter pour la première fois l'année considérée plutôt que de ne pas décohabiter cette année-là (c'est-à-dire décohabiter pour la première fois plus tard ou de ne pas avoir décohabité pendant les cinq années suivant la fin de la formation initiale). Les variables sociodémographiques mobilisées sont les mêmes que dans les modèles précédents, mais le parcours sur le marché du travail est observé uniquement sur l'année en cours en croisant le statut d'emploi dominant et, le cas échéant, le niveau de

c. Probabilité de décohabiter au cours de chacune des cinq premières années de vie active

odds ratio

	Probabilité de décohabiter au cours de la				
	première année plutôt que plus tard ou de ne pas décohabiter ¹	deuxième année plutôt que plus tard ou de ne pas décohabiter ¹	troisième année plutôt que plus tard ou de ne pas décohabiter ¹	quatrième année plutôt que plus tard ou de ne pas décohabiter ¹	cinquième année plutôt que plus tard ou de ne pas décohabiter ¹
Sexe					
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	2,191***	2,144***	1,793***	1,578***	1,647***
Plus haut niveau de diplôme					
Non-diplômé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire	1,500***	1,603***	1,482***	1,428***	1,265***
Supérieur court	2,858***	2,635***	2,121***	2,094***	1,521***
Supérieur long	7,326***	5,543***	4,156***	3,010***	ns
Génération					
Génération 1998	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Génération 2004	1,201***	1,127**	0,718***	0,878**	1,628***
Génération 2010	1,329***	1,146***	0,642***	0,733***	1,490***
Origine des parents					
Deux parents nés en France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins un parent né à l'étranger	0,692***	0,707***	0,725***	0,709***	0,789***
Catégorie socioprofessionnelle des parents					
Deux parents ouvriers ou employés	0,822***	0,703***	0,730***	ns	0,754***
Un parent ouvrier ou employé	ns	ns	0,898**	ns	0,854**
Aucun parent ouvrier ou employé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Parcours sur le marché du travail au cours de l'année étudiée					
Dominante EDI, rémunération supérieure à la médiane	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Dominante EDI, rémunération inférieure à la médiane	0,688***	0,677***	0,771***	0,812***	0,700***
Dominante EDD, rémunération supérieure à la médiane	0,618***	0,672***	0,666***	0,753***	0,735***
Dominante EDD, rémunération inférieure à la médiane	0,460***	0,562***	0,614***	0,656***	0,575***
Dominante chômage ou inactivité	0,515***	0,557***	0,505***	0,570***	0,541***
Dominante formation, reprise d'études ou alternance	0,536***	ns	0,827*	0,765**	ns
Pas d'emploi dans l'année	0,269***	0,391***	0,466***	0,471***	0,445***
Région du dernier établissement de formation					
Hors Île-de-France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Île-de-France	0,551***	0,533***	0,544***	0,702***	0,665***

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; *** significatif au seuil de 1 %.

EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, non-salarié) ; EDD : emploi à durée déterminée.

1. Parmi les jeunes n'ayant pas décohabité jusque-là.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être une femme multiplie par 2,191 les chances de décohabiter lors de la première année de vie active plutôt que plus tard ou pas du tout parmi les jeunes habitant chez leurs parents à la fin des études.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010 et résidant chez leurs parents à la fin de leurs études.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

rémunération (moitié haute ou moitié basse pour chaque cohorte). Le statut d'emploi dominant est identifié séparément pour chaque année d'observation en analysant les situations mensuelles des jeunes pendant les douze mois et en comptant le nombre de mois qu'ils ont passés dans chacune des situations – emploi à durée indéterminée (EDI), emploi à durée déterminée (EDD), chômage, inactivité, formation-reprise d'études. La rémunération correspond à la dernière rémunération perçue l'année étudiée (en euros 2015). Le champ de chaque modèle diffère puisque les jeunes ayant déjà décohabité les années précédentes sont supprimés de l'analyse des décohabitations de l'année étudiée.

d. Probabilité de décohabiter la première et la cinquième année de vie active selon la génération

odds ratio

	Probabilité de décohabiter au cours de la première année plutôt que plus tard ou de ne pas décohabiter ¹			Probabilité de décohabiter au cours de la cinquième année plutôt que plus tard ou de ne pas décohabiter ¹		
	Génération 1998	Génération 2004	Génération 2010	Génération 1998	Génération 2004	Génération 2010
Sexe						
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	2,699***	2,422***	1,635***	1,872***	1,711***	1,442***
Plus haut niveau de diplôme						
Non-diplômé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire	1,371***	1,564***	1,552***	1,366***	ns	1,335**
Supérieur court	2,757***	3,049***	2,657***	1,833***	ns	1,707***
Supérieur long	6,157***	8,829***	6,862***	ns	ns	ns
Origine des parents						
Deux parents nés en France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins un parent né à l'étranger	0,709***	0,761***	0,613***	0,782***	0,786***	0,794**
Catégorie socioprofessionnelle des parents						
Deux parents ouvriers ou employés	ns	0,726***	0,763**	ns	ns	0,627***
Un parent ouvrier ou employé	1,138**	0,804**	ns	0,805**	ns	0,640***
Aucun parent ouvrier ou employé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Parcours sur le marché du travail au cours de l'année étudiée						
Dominante EDI, rémunération supérieure à la médiane	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Dominante EDI, rémunération inférieure à la médiane	0,734***	0,737***	0,605***	0,703***	0,594***	ns
Dominante EDD, rémunération supérieure à la médiane	0,668***	0,657***	0,573***	0,729**	0,679**	ns
Dominante EDD, rémunération inférieure à la médiane	0,645***	0,449***	0,322***	0,527***	0,492***	0,716**
Dominante chômage ou inactivité	0,595***	0,426***	0,523***	0,539***	0,559***	0,540***
Dominante formation, reprise d'études ou alternance	ns	0,565***	0,346***	0,566*	ns	ns
Pas d'emploi dans l'année	0,385***	0,277***	0,189***	0,381***	0,440***	0,498***
Région du dernier établissement de formation						
Hors Île-de-France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Île-de-France	0,700***	0,521***	0,452***	0,659***	0,745***	0,590***

ns : non significatif ; * significatif au seuil de 10 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; *** significatif au seuil de 1 %.

EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, non-salarié) ; EDD : emploi à durée déterminée.

1. Parmi les jeunes n'ayant pas décohabité jusque-là.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être une femme multiplie par 2,699 les chances de décohabiter lors de la première année de vie active plutôt que plus tard ou pas du tout parmi les jeunes de la Génération 1998 habitant chez leurs parents à la fin de leurs études.

Champ : France métropolitaine, jeunes ayant terminé leurs études initiales en 1998, 2004 ou 2010 et résidant chez leurs parents à la fin de leurs études.

Source : Céreq, enquêtes Génération 1998, 2004, 2010, interrogations à 5 ans.

L'analyse de la probabilité de décohabiter la première et la cinquième année a été reproduite en séparant chacune des cohortes pour évaluer l'évolution d'une cohorte à l'autre de l'effet de chacune des caractéristiques (figure d). Des analyses similaires, mobilisées ponctuellement dans le texte, mais non détaillées ici, ont été conduites en distinguant dans des régressions séparées les non-diplômés et diplômés du secondaire d'un côté et les diplômés de l'enseignement supérieur de l'autre, ainsi qu'en distinguant femmes et hommes.